

Mairie de Lantenay

Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 JANVIER 2014

Convocation du : 30 / 12 / 2013

Présents : H. LEROY, G. PELISSON, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, D. BRUNET, L. DOLIQUE, J. MARCHAS, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, C. ROLLET

Excusé : J.P. BALLAND

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MAIRE

1°) Délibération : Emplois permanents

Suite à la fin de sa mise à disposition auprès de la communauté de communes de la Combe du Val – Brénod, Mme Nathalie Escudero effectuera 4 heures de plus par mois au secrétariat de la mairie afin d'assurer la gestion de la cantine / garderie.

Par délibération, le Conseil municipal modifie le tableau des emplois permanents pour intégrer ces 4 heures.

Cette décision entraînera la modification des horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie : à partir du mois de février, il sera fermé le lundi matin mais ouvert le lundi après-midi de 13 h à 18 h.

2°) Bilan communal année 2013

- Travaux prévus au budget qui n'ont pas été réalisés en 2013 :
 - Église : mise en accessibilité aux handicapés. (D'autres travaux, non prévus et coûteux, comme la réparation des cloches, ont dû être réalisés en priorité).
 - Logement de la Poste : Rénovation de la salle de bains
 - Sentier botanique : Pose des panneaux (devrait être effectuée ce mois-ci)
 - Fontaine du four : Rénovation

Au total, environ 30 000 € de travaux programmés restent à réaliser.

- Budget général :
 - Restent 1 300 € sur les charges à caractère général, 500 € sur les charges de personnel, 1 200 € sur les subventions aux organismes privés.
 - Les recettes ont été plus importantes que prévues (d'environ 38 000 €).
- Situation de trésorerie : La commune dispose de 100 974,24 € à ce jour.
- Emprunts : La commune remboursera en 2014 les dernières échéances des prêts contractés pour l'achat du tracteur (environ 10 000 €) et pour l'école/garderie (environ 4 000 €). Il restera alors environ 1 000 € par an à rembourser.

3°) Questions diverses

Mme Hélène RIPOCHE met en vente une parcelle de bois d'une superficie de 2,73 ha.

Par courrier, elle la propose à la commune de Lantenay, et en demande 62 000 €.

Le Conseil municipal se montre intéressé mais souhaite prendre des renseignements supplémentaires ; une décision sera prise lors de la réunion de février.

- Protection des sources de Challeyriat : La commune de Lantenay, par un contrat du 09/02/2001, a confié au cabinet Axis-Conseils Rhône-Alpes le suivi de la procédure devant aboutir à la protection complète des sources de Challeyriat. Par courrier, ce cabinet demande s'il doit reprendre le dossier, en sommeil ces dernières années. La commune va demander un devis à Axis-Conseils, en gardant à l'esprit que la gestion des sources sera probablement reprise par la Communauté de Communes du Haut Bugey en 2015.

Prochaine réunion le lundi 3 février